

ENTENTE DES ECOLOGISTES
Les Verts-Génération Ecologie

Candidat : Jean-Pierre PETITEAU
Administrateur

Suppléant : Emile COLIN
Informaticien



Le vert est une couleur à la mode cette année ! Dans tous les partis traditionnels, on se propose de protéger l'environnement : tant mieux ! Je m'en réjouis de bon cœur, surtout si les paroles sont suivies d'actions. Les écologistes se battent pour la protection de l'environnement depuis 20 ans, voire plus pour certains. Ils ont tiré les conséquences d'une vision écologique de la vie, dans d'autres domaines, dont je ne citerai que quelques-uns :

1. LA GESTION ECOLOGIQUE DE L'ENERGIE ET DU TERRITOIRE :

Elle implique, entre autres, la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre, l'abandon progressif de la production électro-nucléaire et le développement massif des énergies renouvelables (solaire, etc.).
Les écologistes proposent aussi de stabiliser les trafics routiers et aériens au profit du ferroviaire, particulièrement régional et local, et de réviser à la baisse le programme autoroutier.

2. UNE ECONOMIE RECONCILIEE AVEC LES HUMAINS ET LA BIOSPHERE

Notre planète a des limites, qui ne peuvent être respectées que par une maîtrise des consommations d'énergie et de matières premières.
Au plan natioanl, il faut donc déconcentrer les activitiés économiques en limitant la croissance des grandes villes et en améliorant leur fonctionnement (urbanisme, transports, déchets), transformer la politique agricole, européenne et nationale, en la fondant sur le partage du droit à produire et remettre en cause la politique de l'emploi, qui sous ses 2 grandes formes (création d'emplois par la croissance et traitement social) a échoué.
Dans ce domaine, les écologistes proposent, depuis 15 ans, le partage du travail, en particulier par le passage direct aux 35 h, négocié secteur par secteur, sans perte de salaire pour les bas revenus.

3. UN PROGRES DE LA DEMOCRATIE

Par une révision constitutionnelle en faveur des droits du parlement et la représentation proportionnelle des partis, référendum d'initiative populaire, poursuite de la décentralisation en faveur des régions, introduction des citoyens dans les décisions de gestion du territoire (urbanisme, infrastructures, remembrement...), garantie des droits fondamentaux à tous ceux qui vivent dans ce pays, leur permettant une vraie participation à la vie collective.

4. UNE RECHERCHE DE LA PAIX

En Europe, elle se traduit par la mise sur pied d'un système de sécurité commun à l'ensemble du continent, vis-à-vis des pays du Sud, par un programme ambitieux d'aide au développement, et la renonciation au commerce des armes (en programmant la reconversion industrielle), enfin, en prenant des initiatives en faveur d'un processus collectif d'abandon de l'arme atomique, comme l'arrêt des essais nucléaires à MURUROA.

Comment se traduisent ces orientations pour la région et pour la 7e circonscription du Val-d'Oise ?

L'essentiel est d'arrêter l'expansion de l'agglomération parisienne. Toute découle de là. Or, aussi bien le gouvernement socialiste, à travers le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, que la majorité régionale, avec la Charte d'Aménagement de l'Ile-de-France, ont programmé cette expansion. Leur grande idée, c'est l'Ile-de-France, capitale économique de l'Europe !

Nous n'en avons pas besoin ! Ce qu'il faut, c'est une vraie décentralisation de la région, condition impérative de la protection de l'environnement.
Pour s'opposer au bétonnage de la Plaine de France, il ne faut donc surtout pas qu'y soit construite l'autoroute A16, qui ne peut être qu'un axe d'urbanisation, pas plus que la Francilienne dans la vallée de Chauvry, ou plus au sud, le BIP.
Les meilleures solutions seraient de fluidifier la N1 et de créer la liaison ferroviaire Cergy-Roissy. Et, bien sûr, d'améliorer la calamiteuse ligne Persan-Paris ! La SNCF entreprendra des travaux pendant 6 mois, à partir du mois de juillet, mais le TGV sera déjà en service au mois d'avril, et il n'est pas dit que tout sera réglé ensuite...

Quant à Roissy, s'il est nécessaire d'obtenir une fermeture nocturne, il faut surtout éviter l'extension qui aboutirait à 80 millions de passagers en 2015. Quelles solutions ? Peut-être un 3e aéroport hors d'Ile-de-France - mais encore faut-il que les futurs riverains soient d'accord -, en tout cas, le développement du trafic international dans les aéroports des autres régions, et, à long terme, un programme de recherche "avion silencieux".

Qui dit grosse agglomération dit aussi grande quantité de déchets. En 1992 a été votée la loi Lalonde, qui prévoit d'ici 10 ans la disparition des décharges, sauf pour les déchets ultimes.
Doubler la décharge du Plessis-Gassot va donc à l'encontre de la loi. La pollution de la nappe phréatique devra être déterminée dans l'intérêt de la santé publique. Si nécessaire, les tribunaux pourront être amenés à trancher la question.
J'ai eu l'occasion l'an dernier de poser aussi la question des zones inondables et des travaux déjà effectués. Etaient-ils suffisants ? Les orages du mois de mai ont répondu non. La DDE a promis de nouveaux travaux. Très bien. Mais encore faudra-il que les maires ne renouvellent pas les erreurs du passé en autorisant d'autres constructions en zone inondable...

Une autre erreur municipale est de se livrer aux sociétés d'hypermarchés. Ceux-ci, outre qu'ils obligent pratiquement à faire ses courses en voiture, désertifient les centres-viles, avec tous les problèmes annexes, qui, liés au chômage, sont le terreau de la délinquance. Le projet de Domont a ceci de particulièrement inacceptable qu'il se situe à proximité de 2 autres grandes surfaces. Le résultat a des chances d'être la faillite d'un des trois, au moins, avec des licenciements à la clé, et de belles friches commerciales. Les écoogistes s'opposent et s'opposeront à ce projet.
C'est sur ces bases, nationales et locales, que je sollicite vos suffrages le 21 mars.



Jean-Pierre Petiteau

Vu le candidats

